

Journée académique du mercredi 29 février 2012 à Carcassonne
*Thème de la journée : **L'Autorité***
Atelier n°2 : Responsabilisation et autorité pédagogique : les Réseaux sociaux

Sous-thèmes abordés :

- Introduction de l'atelier : Comment les réseaux sociaux entrent dans les établissements scolaires?
- Déterminer le cadre juridique pour l'utilisation des réseaux sociaux par les adolescents; Évoquer les notions de sphère publique et de sphère privée : élèves, réseaux sociaux et établissements scolaires ;
- Présenter des pratiques pédagogiques autour des réseaux sociaux : aborder les réseaux sociaux avec les élèves; (exemples menés en établissement scolaire, les ressources pour le faire).

Compte rendu

de l'intervention de **Mme. Françoise GOUZVINSKI**, *psychologue et pédopsychiatre, spécialiste de l'enfant et de l'adolescent*
et de l'intervention de **Mme. Paule GARROS** *psychiatre spécialisation infanto-juvenile auprès de l'ASM (Association Audoise Sociale et Médicale) de Carcassonne*

Axes de réflexion évoqués durant ces interventions :

- rôle et utilisation de l'image sur Internet, à travers les réseaux sociaux de type Facebook, Twitter ou le téléphone portable ;
- l'image et l'adolescent : l'impact de l'image à travers l'outil Internet;
- les adolescents et l'image qu'ils donnent d'eux sur les réseaux sociaux;
- collégiens et lycéens, âges différents et utilisation différente des réseaux sociaux?
- formes de déstabilisation induites par les réseaux sociaux : les risques, les dangers et les représentations des adolescents;
- cyber-harcèlement.

Mme. Françoise GOUZVINSKI et Mme. Paule GARROS ont construit leurs interventions à partir d'un certain nombre de considérations théoriques et de références autour de la notion d'autorité dans le sens général du terme, de l'autorité pédagogique et de l'importance d'accompagner les élèves dans l'utilisation du numérique.

Pour commencer, Mme. GOUZVINSKI a évoqué les travaux du sociologue Pierre LASCOUMES :

- **Pierre LASCOUMES** est docteur en droit et diplômé en sociologie (Bordeaux). Il a été recruté au CNRS en 1978 et il est aujourd'hui directeur de recherche au CEE, Centre d'études européennes des Sciences Politiques.

- il donne une définition à caractère sociologique de l'*autorité* tout en mesurant l'impact du droit sur les pratiques sociales.

Après une courte présentation du concept du point de vue sociologique, Mme. GOUZVENSKI a abordé la problématique de l'autorité éducative à partir des travaux du professeur et du chercheur **Marcel GAUCHET**. Ces derniers font le lien entre les mutations de la société qui ont induit des mutations dans le monde éducatif.

-*L'Autorité condition de l'éducation* est le titre de la conférence de **Marcel GAUCHET** du 30 septembre 2009 qui a eu lieu dans le cadre des Mercredis de Créteil. (L'objectif de ces conférences est de faire communiquer des questions pratiques d'éducation avec des enjeux intellectuels de la société).

Cette conférence peut être visionnée à partir du blog de l'auteur :

<http://gauchet.blogspot.fr/2009/10/lautorite-condition-de-leducation.html>

Marcel GAUCHET évoque une modification de la forme d'autorité. La mission de l'enseignant est celle d'amener l'élève à l'autonomie à travers une pédagogie du respect de l'autorité : faire comprendre à l'élève le sens des limites.

Marcel GAUCHET affirme que l'autorité de «*l'institution scolaire est prise entre deux feux*». D'une part, l'appel au retour de l'autorité et, de l'autre côté, une analyse de fin de l'autorité (Alain Renaut). Il nous explique que «*dans un univers démocratique elle est une catégorie obsolète sur laquelle il n'y a plus lieu de discuter*».

La question posée par **Marcel GAUCHET** est : y a-t-il véritablement une fin de l'autorité ? Nous assistons à la fin d'un certain âge de l'autorité qui peut être expliqué de la manière suivante : «*nous en avons fini avec l'autoritarisme mais nous ne faisons que commencer avec la question de l'autorité*». Cela s'explique par une transformation des modalités dans lesquelles s'exerce l'autorité.

La conférence débute par une définition de l'autorité : «*obtenir un comportement de la part d'autrui sans contrainte ni rapport de force (...) sur la base du bien fondé de l'injonction du commandement de l'ordre proposé*». L'auteur situe la dissolution de la forme ancienne de l'autorité, du point de vue social, au profit des principes modernes en 1970. L'école a connu une situation intermédiaire. Dans le cas de l'école il s'agissait d'imposer une vraie morale collective en s'appuyant sur l'autorité du savoir et de la science. Il appelle cela un mélange, un équilibre où elle pouvait bénéficier de la forme des rapports sociaux anciens tout en mettant en valeur les principes de liberté, d'égalité et de rationalité. Cet équilibre s'est défait dans l'ensemble de la société et ensuite dans l'institution scolaire. «*L'âge de l'autoritarisme*», «*de l'indiscutable*» est devenu «*l'âge de la discussion, de la justification*». C'est là où le problème de l'autorité commence. L'autorité constitue une modalité irréductible entre tous les rapports sociaux (à distinguer du pouvoir et de la puissance). L'éducation relève de l'exercice d'une forme d'autorité (d'un rapport d'imposition) pour deux raisons :

-il existe une autorité de la société qui s'exprime dans la forme d'une contrainte éducative «*les enfants doivent aller à l'école*». Il s'agit du devenir de l'individu, de son éducation et de son individualité.

-il existe une autorité des savoirs présentée sous la forme d'un héritage (savoirs méthodiques et systématiques) Ces savoirs sont acquis dans un ordre logique selon une règle de progression méthodique imposée par l'institution scolaire.

Il faut bien définir la nature de cette autorité, son organisation, son cadre, pour que la relation pédagogique se déroule dans de bonnes conditions sans oublier ce que Marcel GAUCHET appelle «*l'art pédagogique*» ou «*l'art d'enseigner*».

Les deux axes de réflexion, celle du sociologue et puis celle du professeur chercheur vont être complétés par le point de vue du psychanalyste **Benoît VIROLE**. Il a consacré une large partie de ses travaux aux mutations de la personnalité suite à l'arrivée du monde virtuel .

-**Benoît Virole** est psychanalyste, spécialiste des mondes virtuels. Son site Internet permet de découvrir ses travaux : <http://www.benoitvirole.com/>

Selon ses études, nous assistons à une mutation de la personnalité avec le monde du virtuel. Il y a un rapport au temps et à l'espace qui change. Pour **Benoît VIROLE** le virtuel ouvre de nouvelles problématiques théoriques tant en psychologie cognitive qu'en psychanalyse. Il part du constat que l'attraction du virtuel relève de la nécessité, chez l'homme, de découvrir des espaces nouveaux. Il s'agit plutôt d'une extension du monde réel à un autre monde, virtuel, dans lequel la représentation de soi est libérée des contraintes du réel et peut suivre des réalisations de désir (exemples : se représenter sous un corps autre, réaliser des choses impossibles dans le réel). Il s'agit aussi d'une certaine forme de passivité, traduite par une économie de mouvement : *«lors d'un acte virtuel, le sujet réalise une action sans qu'il y ait la décharge énergétique corollaire, nécessaire à l'effectuation physique réelle, mais cette énergie est cependant mobilisée psychiquement lors de l'acte virtuel »*. Suite à ses travaux de recherche il conclut que l'attractivité forte, parfois l'addiction, des adolescents pour les jeux vidéo relève de ce besoin d'aventure qui reste une caractéristique structurelle de l'adolescence.

Une autre caractéristique de l'adolescence est le fort souhait d'être reconnu. Dans cette direction s'inscrivent les travaux de **Serge TISSERON** qui parle du concept de *«l'extimité»*

- **Serge Tisseron**, psychiatre et psychanalyste est un spécialiste de l'image. Il annonce ici une mutation dans notre relation à l'intimité et se penche sur notre profond désir d'être reconnus.

Le rôle de l'enseignant est important dans la formation de l'enfant dans l'utilisation des média et des réseaux sociaux (type Facebook) dans l'éducation à l'image et du respect des trois sphères : l'intimité, le privé et le public. Il parle, dans la construction de l'adolescent, d'une *«phase de soi»*, d'une *«atteinte narcissique du sujet»* qui se caractérise par le passage de l'extimité à l'intimité. D'où l'importance de pouvoir retirer certaines informations des réseaux sociaux à certains moments bien définis. Les dangers : l'existence d'une cyberdélinquance, d'où l'importance d'éduquer l'enfant au discernement.

Pour finir, une dernière référence : une publication récente, celle du professeur **Daniel MARCELLI** qui introduit la notion « d'obéissance » en contradiction avec celle « d'autorité ».

- **Daniel MARCELLI** est l'auteur du livre : “*Il est permis d'obéir : l'obéissance n'est pas la soumission*”.

Professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à la faculté de médecine et chef du service de psychiatrie infanto-juvénile du CH Henri Laborit de Poitiers, il est l'auteur de nombreux ouvrages psychanalytiques.

L'auteur de ce document constate qu'on parle aujourd'hui beaucoup de l'autorité, mais peu de son corollaire, l'obéissance. *“Autant la première est positive, autant la seconde paraît négative. Car, si l'on arrive à distinguer l'autorité du pouvoir, on confond aisément l'obéissance avec la soumission. On adhère à une autorité, alors qu'on se soumet à un pouvoir. Et si la soumission s'obtient par la contrainte ou par la séduction, l'obéissance s'établit sur un rapport de confiance. L'obéissance construit, la soumission détruit.”* **Daniel MARCELLI** ne se limite pas à une réflexion sur le thème de l'obéissance. Il s'appuie sur des cas concrets pour nous rappeler que *“l'apprentissage de l'obéissance, nécessaire pendant l'enfance, conduit à l'indispensable liberté de désobéir à la maturité.”*

Entre ces deux excès, il n'est pas toujours facile de trouver le juste équilibre. *«Entre l'autorité qui construit et l'autoritarisme qui contraint, le chemin est toujours étroit»*, reconnaît **Daniel MARCELLI**, qui préconise de réhabiliter l'obéissance *«en la faisant sortir de la gangue de la soumission»*. *«Un certain nombre de personnes semblent confondre obéissance et soumission»*, explique-t-il. *“La soumission s'obtient par la force, la contrainte, mais aussi par la séduction”*.

L'intervention de **Mme. Paule GARROS** a clos cette partie de l'atelier. Elle a repris la notion d'autorité à partir des travaux du philosophe **Michel FOUCAULT** et de **Frédéric GROS**, professeur de philosophie politique à l'Université de Paris XII et à l'Institut d'études politiques de Paris. Une discussion a été engagée autour des situations de dérive par rapport à l'utilisation de l'outil numérique. Il en a résulté la nécessité d'accompagner l'élève, de le rendre autonome, responsable. Il est aussi nécessaire de mettre en place une éthique de la vulnérabilité et de la prévention. Pour finir, le partenariat entre tous les acteurs de la vie éducative, juridique, sociale et médicale représente la meilleure manière de réfléchir ensemble autour de toutes ces mutations induites par le monde numérique et virtuel.

Mihaela ANIN
Documentaliste au **Collège LA NADIÈRE**
à Port La Nouvelle

et

Olivia BONEU
Documentaliste au **Lycée DIDEROT**
à Narbonne

03/06/2012